



Comment sortir d'une indivision

Par **CHABOT**, le **24/09/2008** à **13:02**

notre mère est décédée en 1986, mon père n'a fait aucun papier maintenant avec mes 3 frères nous sommes en indivision. l'ainé veut gardé la maison, moi les terrains et bois et mon autre frère veut sa part en argent. depuis 2 ans c'est chez le notaire mais au moment de signer l'ainé ne se presente jamais. que puis je faire pour me sortir de cette indivision dont mon père jouit du bien immobilier et ne l'entretien pas du tout. merci

Par **Visiteur**, le **24/09/2008** à **17:41**

Ce genre d'affaire ne se règlera que par l'intervention d'un juge qui pourra éventuellement décider d'un partage judiciaire.
Je vous conseille de prendre RdV avec un avocat.